



FLASH INFO SEPTEMBRE 2023

1/ Actions locales 2023

- **La sortie Actifs-Familles au Futuroscope** aura lieu le samedi 30 septembre prochain au profit de 78 agents et enfants. Les inscriptions sont closes depuis juin.
- **La journée « Activités physiques et bien-être »**, action de prévention mise en place en partenariat avec la MGEFI aura lieu le jeudi 28 septembre prochain au Lac de Maine et a rencontré un franc succès avec 61 agents du Maine-et-Loire inscrits.

2/ Spectacle de Noël le samedi 9 décembre 2023

Le spectacle de Noël, intitulé « La Fabrik'à Rêves », aura lieu le 9 décembre 2023 à 14 H 00 à la salle Athlétis des Ponts-de-Cé.
La campagne de commande de jouets, abonnements ou chèques cadeaux pour les enfants de 0 à 12 ans ainsi que l'inscription au spectacle de Noël est close depuis le 4 septembre dernier. Vous trouverez, pour votre information, la note, le programme en cliquant [ici](#). Merci de contacter la délégation si vous n'avez pas fait votre commande ou si vous ne vous êtes pas inscrit au spectacle de Noël.

3/ Focus sur les aides à la parentalité

- interministérielles

- **Places en crèche** par la SRIAS : dans le cadre de l'action sociale interministérielle, des berceaux sont réservés pour les agents de l'État dans les 5 départements de la région. Vous pouvez consulter la liste des crèches ainsi que la procédure de réservation en cliquant sur [CRECHES](#) et [RESERVATION](#)

- **Chèques Emploi Service Universels interministériels « garde d'enfant 0/6 ans :**

Lien pour effectuer votre demande de CESU : [CESU 0-6 ans](#)

- **SISE** : Subvention interministérielle pour séjours d'enfants = aide financière non remboursable versée aux agents pour le financement de dépenses d'hébergement dans des structures de loisirs ou de vacances, sous conditions de ressources et hors séjours EPAF. Pour toute information, consulter le site de la délégation sur le portail de l'action sociale (onglet Famille-enfance) : [ICI](#)

- ministérielles

- **Nouveauté** : [Le Chèque Familles Finances](#), (sous condition de ressources) prend le relais du « CESU 6/12 ans » **jusqu'aux 14 ans révolus** de l'enfant (**17 ans** pour les familles monoparentales ou les enfants en situation de handicap). Lien pour effectuer votre demande de Chèque Famille : [Chèque Famille 6-14 ans](#)

- **Nouveauté** : [Le Chèque sport Finances](#), vous apportera une aide à la pratique sportive de **vos enfants de 12 à 17 ans révolus** (sous condition de ressources).

Lien pour effectuer votre demande de chèque sport : [Chèque sport 12-17 ans](#)

- **le Guide ministériel de la Parentalité** : retrouvez toutes les prestations et dispositifs pour concilier vie de parent et d'agent au Ministère. Ce guide tient compte des dernières avancées réglementaires ainsi que la création de nouvelles prestations d'action sociale ministérielle à destination des parents. Vous pourrez le consulter sur le Portail de l'action sociale des Finances en cliquant [ICI](#).

Ces actions s'adressent aux agents actifs du Ministère de l'Économie et des Finances et à leurs enfants.

- **Colonies de vacances avec EPAF** : Les inscriptions pour les colonies d'automne sont closes depuis le 11 septembre. Les prochaines inscriptions pour les colonies d'hiver auront lieu du 5 octobre au 9 novembre. Pour plus de détails vous pouvez visiter le site en cliquant sur : [EPAF](#)

Nouveauté : les modalités d'inscription aux colonies de vacances ont changé depuis le 16 août. **Dès l'ouverture des inscriptions, il faut se connecter et choisir la colonie de votre enfant. Les inscriptions se font par ordre d'arrivée et les disponibilités sont affichées en temps réel.**

*Rappel, à l'issue des colonies, n'oubliez pas de demander la **prime forfaitaire de transport**. Vous trouverez toutes les informations sur ce dispositif sur le site d'Epaf enfants – rubrique Transport ou en cliquant [ici](#).*

4/ L'ALPAF (Association pour le Logement des Personnels des Administrations des Finances) propose aux agents des Finances, sous conditions de ressources, - un **prêt sans intérêt pour le logement d'un enfant étudiant** ou une **aide pour le logement d'un enfant étudiant**. Les conditions d'obtention de ce prêt et de cette aide sont disponibles sur Alizé en cliquant [ICI](#) et [ICI](#)
- **Une aide à la première installation** destinée à financer une partie des frais liés à la location d'un nouveau logement, à l'entrée dans les ministères économiques et financiers (et dans certains cas en cours de carrière). Attention aux délais.

5/ Aide aux proches aidants

Ce guide ministériel du proche aidant, réalisé par la délégation à la diversité et à l'égalité professionnelle, a pour but de mieux informer et conseiller tous les agents malheureusement placés dans cette situation sur leurs droits et les démarches à effectuer, en rassemblant dans un document unique de nombreux dispositifs souvent éparés. Vous le trouverez sur l'accueil du Portail de l'action sociale des Finances en cliquant [ICI](#)

6/ Service social – rappel de deux dispositifs à votre disposition

- **Conseil en économie sociale et familiale** : Les agents ont la possibilité de rencontrer une conseillère en économie sociale et familiale pour tous leurs projets (crédits, achats mobiliers et immobiliers) et leurs difficultés budgétaires (rachat de crédits, endettement, problèmes bancaires...). La demande de rendez-vous se fera auprès de Régine Perrigot, assistante sociale. Cliquez [ICI](#) pour en savoir plus.

- **Partenariat Finances - France Victimes** : Tout agent, victime d'une **infraction pénale** dans sa vie privée ou dans sa vie professionnelle, a maintenant la possibilité d'être accompagné gratuitement par **l'association France Victimes** dans le cadre d'un partenariat avec notre Ministère pour être renseigné sur ses droits (comment déposer une plainte, se constituer partie civile, faire constater les dommages...) et pour bénéficier d'un accompagnement psychologique spécialisé. Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, vous devez contacter l'assistante sociale, Régine Perrigot. Cliquez [ICI](#) pour en savoir plus.

7/ Communication :

Le Portail de l'Action Sociale des Ministères Économiques et Financiers est consultable **de votre domicile** en cliquant [ICI](#)

Vous trouverez toutes les informations concernant la restauration, le logement, la famille enfance, les vacances loisirs, l'accompagnement social et l'aide financière ainsi que les actualités de la délégation de Maine-et-Loire sur le lien suivant : [délégation 49](#)

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée.
Bien cordialement
La délégation de l'action sociale de Maine-et-Loire

Ces actions s'adressent aux agents actifs du Ministère de l'Économie et des Finances et à leurs enfants.

Délégation de l'action sociale - cité administrative - Bat C - Porte 6
Angers
Tél. 02 41 74 52 71 / 73
actionsociale.49@finances.gouv.fr